» vot, » serviteur, et je connaîtrai par là que » vous aurez fait miséricorde à mon maître. » A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, qu'il vit paraître Rébecca, fille de Bathuel, fils de Nelcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, qui portait un vase sur son épaule. C'était une fille très-agréable, et une vierge parfaitement belle et inconnue à tout homme; elle était déjà venue à la fontaine, et, ayant rempli son vase, elle s'en retournait. Le serviteur alla donc au-devant d'elle et lui dit : « Donnez moi à boire un peu d'eau du vase » que vous portez. » Elle répondit : « Buvez, » mon seigneur; » et aussitôt, penchant le vase sur son bras, elle lui donna à boire. Après qu'il eut bu, elle ajouta : « Je m'en vais aussi » puiser de l'eau pour vos chameaux jusqu'à » ce qu'ils aient tous bu. » Et versant l'eau de son vase dans les canaux, elle courut au puits pour en puiser d'autre, qu'elle donna à tous les chameaux. Cependant le serviteur la considérait sans rien dire, voulant savoir si le Seigneur avait rendu son voyage heureux, ou non. Après que les chameaux eurent bu, cet homme offrit des pendants d'oreilles d'or, qui pesaient deux sicles, et autant de bracelets qui en pesaient dix. Et il lui dit : « De qui » êtes vous fille? Dites-le-moi. Y a-t-il dans la » maison de votre père de la place pour me » loger? » Elle répondit : « Je suis fille de Ba- » thuel, fils de Nelcha, et de Nachor son mari. » Il y a chez nous beaucoup de paille et de foin » et une place spacieuse pour y demeurer. » Cet homme fit une profonde inclination et adora le Seigneur. » Cette scène vraiment patriarcale a été représentée par un grand nombre d'artistes, parmi lesquels nous citerons le Poussin (musée du Louvre), A. Coypel (même musée), Guy Hallé (gravé par L. Desplaces), Strozzi (galerie de Dresde), Hans Bol (estampe), L. Carrache (galerie des Offices), C. Maratte (gravé par J.-G. Bergmüller), P. Véronèse (gravé par J.-F. Kauffmann et par F.-A. Meloni), Murillo (musée de Madrid), Lasagni, F. Boucher (vente Meffre, 1845), Horace Vernet (v. RÉBECCA), Al. Decamps.

Eliézer et Rébecca, paysage historique de Claude Lorrain, gravé par Richard Earlom. Rébecca, tenant des deux mains la cruche avec laquelle elle est venue puiser de l'eau à la fontaine, écoute avec attention les paroles d'Eliézer. Deux autres femmes se tiennent à peu de distance de ce groupe. A gauche, sont trois chameaux dont l'un se désaltère dans une auge. Le paysage, qui sert de fond au tableau, est aride et solitaire; au fond, sur une colline, quelques arbres égayent un peu la perspective. Cette composition est signée *Claudio fecit in Roma*, 1675, et porte le n° 8 dans le *Liber veritatis*, publié à Londres, par Boydell, en 1777.

Eliézer et Rébecca, chef-d'œuvre de Nicolas Poussin; musée du Louvre. Au milieu de la composition, près d'un puits, Eliézer, vêtu à l'orientale, offre des colliers et des bracelets à Rébecca qui, la main droite appuyée sur sa poitrine, semble hésiter à accepter ces riches présents. Les suivantes de la fille de Bathuel et d'autres jeunes filles sont groupées à droite et à gauche; on en remarque une qui, portant un vase sur la tête, se baisse pour en prendre un second; une autre, préoccupée de ce qui se passe et tournant la tête vers Rébecca, continue à verser de l'eau dans un vase déjà plein et est avertie de sa distraction par une de ses compagnes qui a un genou à terre. Dans le fond, on voit des collines couronnées de fabriques. Poussin peignit ce tableau à Rome, en 1648, pour son ami M. Pointel. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans Félibien : « L'abbé Gavot avait envoyé au cardinal Mazarin un tableau du Guide où la Vierge est assise au milieu de plusieurs jeunes filles qui s'occupent à différents ouvrages..... Le sieur Pointel l'ayant vu écrivit au Poussin et lui témoigna qu'il l'obligerait s'il voulait lui faire un tableau comme celui-là, de plusieurs jeunes filles, dans lequel on pût remarquer différentes beautés. Le Poussin, pour satisfaire son ami, choisit cet endroit de l'Ecriture sainte où il est rapporté comment le serviteur d'Abraham rencontra Rébecca, qui tirait de l'eau pour abreuver les troupeaux de son père, et de quelle sorte, après l'avoir reçu avec beaucoup d'honnêteté et donné à boire à ses chameaux, il lui fit présent des bracelets et des pendants d'oreilles dont son maître l'avait chargé. » Tout en vantant ce chef-d'œuvre, M. Ch. Clément a cru devoir faire quelques restrictions : « Il est évident, dit-il, que les traits de Rébecca doivent exprimer à la fois le trouble de la pudeur, la modestie et aussi le vif plaisir qu'elle éprouve. Eh bien, ces sentiments, qui se trouvent les uns et les autres sur le visage de la jeune fille, sont bien loin de produire l'effet gracieux qu'on en pourrait attendre. Ils semblent décomposés, mis l'un à côté de l'autre; ils ne naissent pas sur ce visage intimement unis et modifiés les uns par les autres, mais ils semblent se heurter sur un masque indifférent. Il est vrai que la pose charmante de Rébecca et la grâce de toute sa personne parlent mieux que ne le sauraient faire les traits les plus heureux, et nous nous sentons presque honteux de critiquer une semblable merveille. Ce tableau est, du reste, l'un des plus populaires de Poussin. C'est dans ce bel ouvrage qu'il faut étudier l'étendue de sa science et la sûreté de son goût. Il est fâcheux que ce tableau ait poussé au noir; les couleurs des vêtements, qui avaient, comme l'atteste la description qu'en donne Félibien, beaucoup de variété et d'éclat, ont tellement changé, qu'on peut à peine les distinguer aujourd'hui. L'usage pernicieux, mis à la mode par les peintres bolonais, de mettre sur les toiles des préparations rouges ou foncées, eut sur les ouvrages de Poussin une influence déplorable et a souvent causé ces disparates qui nous choquent dans plusieurs des plus beaux ouvrages de ce grand maître. » Bien que le tableau ait été exécuté, suivant la demande du sieur Pointel, pour offrir « différentes beautés féminines, » il est impossible, dit M. Bouchitté « de ne pas reconnaître un sujet qui n'est ni profane, ni à proprement parler historique, ni purement de fantaisie : le caractère patriarcal de cette jeune fille suivie de ses servantes, et vaquant elle-même au soin de ses troupeaux, ne peut appartenir qu'à la vie des Hébreux, qu'à cette contrée de l'Asie, qu'à cette époque de l'histoire; ce n'est point la Nausicaa d'Homère, quoiqu'elle s'en rapproche; ce n'est point la fille de Pharaon près des eaux du Nil; c'est la fille d'un Hébreu, riche en troupeaux et en culture, allié à la famille des patriarches, et appelé à partager les grandes destinées promises à la postérité d'Abraham. » En 1668, Le Brun et Philippe de Champagne soutinrent, au sein de l'Académie de peinture, une discussion des plus intéressantes sur le tableau d'*Eliézer et Rébecca.* Cette discussion, dont l'analyse a été conservée par l'historiographe de la compagnie, fut reproduite en 1682, sept ans après la mort de Champagne, dans une séance présidée par Colbert. Les deux interlocuteurs, d'accord sur la supériorité du Poussin, en exposant les motifs de leur jugement avec l'autorité de leur talent, se divisent néanmoins sur quelques points. Cette conférence, féconde en observations judicieuses, profondes, solidement motivées, fait voir avec quelle réflexion ces hommes si justement illustres abordaient l'exercice de leur art, et démontre en même temps qu'ils tiennent du Poussin lui-même les principes sévères d'après lesquels ils le jugent et l'admirent.

Le tableau d'*Eliézer et Rébecca* a été gravé par G. Rousselet en 1677, par Gérard Audran, par Picart le Romain, par Boucher-Desnoyers, et dans divers recueils, notamment dans ceux de Filhol et de Landon. A la mort de M. Pointel, cette peinture passa dans le cabinet du duc de Richelieu, puis dans la collection de Louis XIV. En 1709, elle était placée à Versailles. Poussin a peint plusieurs compositions sur le même sujet : il y en avait une dans la collection du cavalier del Pozzo, ami du peintre ; le musée de Montpellier en possède une autre qui ne contient que trois figures et qui a été rapportée d'Italie par M. Fabre. Une *Rébecca*, de Poussin, a été vendue 3,838 fr. à la vente de Calonne, en 1795, et elle a passé en Angleterre : nous ne savons si c'est celle qui se voit aujourd'hui dans la galerie de lord Ravensworth.

Eliézer et Rébecca, tableau de Decamps; collection du baron Roger, à Paris. La fontaine près de laquelle a lieu la rencontre du fidèle serviteur d'Abraham et de la gracieuse fille de Bathuel est une vaste citerne, aux assises humides, que remplit une eau limpide et qu'ombrage un bouquet de pins. Une esclave demi-nue y plonge une cruche de grès et se penche avec ce mouvement allongé des reins particulier aux Orientales. D'autres femmes s'éloignent, emportant leurs urnes pleines. En contre-haut, sur une façon de chaussée de plain-pied avec le sol, Rébecca, vêtue de longues draperies blanches et accompagnée de ses suivantes, accueille Eliézer, qui s'incline profondément devant elle en croisant les bras sur sa poitrine. L'envoyé d'Abraham est vêtu d'une ample robe verte et coiffé d'un kuffieh rouge. Plus loin, on voit les dromadaires de l'Israélite près d'une colline verdoyante où broutent des chèvres et que couronnent les remparts épais et les tours massives d'une ville primitive. Au delà s'étend une vaste plaine qui se confond avec le ciel à l'horizon.

Le premier mérite de cette composition, c'est son caractère oriental, ainsi que le fait remarquer M. de Calonne dans les lignes suivantes : « En traitant, après Poussin, la rencontre d'Eliézer et de Rébecca à la fontaine, Decamps, l'orientaliste par excellence, a dû revêtir le sujet de toute sa couleur locale... Nous ne tolérerions plus aujourd'hui en une scène orientale un costume de marchand de pastilles du sérail semblable à celui que Poussin a donné à son Eliézer. Decamps est un de ceux qui ont le plus contribué à nous rendre difficiles sous ce rapport, car c'est lui le premier qui a importé en France l'Orient véritable, et non l'Orient des bassas et des mamamouchis, dont se contentait la nonchalante érudition de nos ancêtres; son tableau porte donc le cachet de nationalité le plus authentique. » M. de Calonne ajoute : « Pour donner de la distinction à la figure de Rébecca, Decamps l'a faite un peu trop maigre. Dans le groupe des trois jeunes filles qui la suivent, il en est deux, vues de profil, l'une vêtue de rouge, l'autre de bleu, qui sont vraiment de délicieuses petites statues antiques. La troisième, en voile blanc, qui fait face au spectateur, est moins heureusement réussie. Parmi les esclaves, vigoureusement peintes et dessinées dans un pur sentiment égyptien, une seule est à refaire ou seulement à recoiffer, c'est celle qui est assise sur le bord de la citerne; une autre, agenouillée et plongeant son urne dans l'eau, est d'un mouvement très-vrai; on craint seulement que sa tête ne l'entraîne et qu'elle ne se noie, car son bras n'est pas bien appuyé. Le paysage présente une disparate sensible entre le premier plan et le fond : les devants, garnis de plantes rampantes et de fleurs aquatiques, sont peints avec la vigueur accoutumée de Decamps; mais les lignes des collines dans le lointain, la teinte jaune qui domine, le ton dur des nuages gâtent un peu ce tableau. » Suivant M. Charles Clément, le premier plan, plongé dans l'ombre et qui sert de repoussoir, est un artifice dont Decamps a peut-être abusé; « mais la composition elle-même est excellente. Eliézer, incliné et les bras croisés sur la poitrine, s'avance vers la fille de Bathuel. Cette figure de Rébecca est une des plus poétiques créations de Decamps. C'est bien la fille très-agréable, la vierge parfaitement belle dont parle la *Genèse*. Les jeunes filles qui l'accompagnent, celles qui, plus en arrière, portent des amphores, ont une grâce sérieuse qui émeut et ravit. Je ne veux pas comparer ce tableau à celui de Poussin sur le même sujet, et cependant il m'y a fait penser. Decamps parle une langue qui est à lui et qui ne ressemble pas à celle de son grand devancier; mais les deux ouvrages de ces génies, d'ailleurs si différents, produisent une expression analogue; ce qui me paraît indiquer que les deux maîtres ont compris avec sincérité et simplicité l'un des plus charmants motifs de la poésie et de l'histoire. » Ce tableau a été exposé au Salon de 1850-1851, à l'Exposition universelle de 1855 et à l'Exposition rétrospective de 1866. Il a 1m,61 de large sur 1m,12 de hauteur.

ÉLIÉZER BEN ÉLIAS ASCHENAZI, rabbin et médecin juif, mort à Cracovie en 1586. Il exerçait la médecine à Crémone sous Philippe II. Forcé de fuir de cette ville, il se retira à Constantinople, devint chef de la synagogue de Naxos, puis vint remplir les mêmes fonctions à Posen, en Pologne. Il a publié : *Joseph Lekach*, commentaire sur le livre d'Esther (Crémone, 1576); *Mahassé Ascem* ou *Histoire de Dieu* (Venise, 1583, et Cracovie 1584).

ÉLIÉZER BEN HIRCAN, dit **le Grand**, rabbin qui vivait à la fin du Ier siècle, et au commencement du IIe siècle de notre ère. Il ignorait encore la loi à l'âge de trente ans; mais alors le prophète Elie lui apparut et lui inspira l'idée de se rendre à Jérusalem, où il étudia, et devint extrêmement habile dans les écritures et dans la magie, opérant, si l'on en croit les traditions, par la vertu de cette dernière science, des prodiges fort étonnants. Il a écrit un livre intitulé *Chapitres ou Sentences*, dans lequel il raconte les événements survenus au temps de Mardochée et d'Esther, entassant, avec des préceptes remarquables, des observations extrêmement ridicules. Outre cet ouvrage, imprimé en 1519 et traduit en latin en 1644, on lui attribue un livre de morale, intitulé *Chemins de la vie*, plusieurs fois traduit et imprimé. Eliézer était lié avec le fameux rabbin Jehosua ou Josué, qui jouissait d'un grand crédit auprès de Trajan, et il était un des défenseurs de la doctrine des caraïtes.

ÉLIÉZER BEN NATHAN, rabbin allemand, vivait à Mayence au XIIe siècle. On ne sait rien de sa vie. Outre des poésies sacrées et un poëme sur les victimes des massacres de Worms, on a de lui un ouvrage fort estimé, *Even Ahezer* (Pierre auxiliaire), qui traite de questions de jurisprudence et qui a été publié à Prague en 1610.

ÉLIÉZER DE WORMS ou **DE GARMIZA**, rabbin allemand. V. ELÉAZAR.

ÉLIF s. m. (é-liff). Philol. Première lettre des alphabets arabe, turc et persan, ou plutôt accent qui indique un prolongement du son dans la voyelle qu'il précède. ‖ Signe numérique de l'unité.

ÉLIFAN s. m. (é-li-fan). Anc. art milit. Petit cor d'ivoire appelé plus ordinairement OLIFANT.

ÉLIGIBILITÉ s. f. (é-li-ji-bi-li-té — rad. *éligible*). Aptitude légale à être élu : *Contester, reconnaître l'*ÉLIGIBILITÉ *de quelqu'un. Tout en cherchant à me marier avec une jeune personne qui me donne l'*ÉLIGIBILITÉ, *je travaillerai dans l'ombre et le silence.* (Balz.)

— *Cens d'éligibilité*, Impôt déterminé que doit payer un citoyen pour être éligible : *La destruction du* CENS D'ÉLIGIBILITÉ *sera un des premiers bienfaits de la réforme électorale.*

— **Antonyme.** Inéligibilité.

ÉLIGIBLE adj. (é-li-ji-ble — du lat. *eligere*, élire). Qui est dans les conditions légales pour pouvoir être élu : *Le cens n'est plus nécessaire pour être* ÉLIGIBLE.

— s. m. Personne éligible : *Les* ÉLIGIBLES *sont nécessairement électeurs.*

— **Antonyme.** Inéligible.

ÉLIGMODONTE s. m. (é-li-gmo-don-te — du gr. *eligmos*, sinueux; *odous, odontos*, dent). Mamm. Genre ou sous-genre de mammifères rongeurs voisins des rats, comprenant une seule espèce, qui habite Buénos-Ayres ou le Chili, et qui est remarquable par ses dents molaires échancrées en zigzag.

ÉLIGNITE s. f. (é-li-gni-te, *gn* mll. — du préf. *é*, et du lat. *lignum*, bois). Bot. Sorte d'exostose, d'excroissance ligneuse.

ÉLIGOUM ou **ÉLIKOUM Ier**, prince et général géorgien de la famille des Orpélians, qui vivait au XIIe siècle. Ayant embrassé avec son frère le parti d'Ivané II contre Georges III, roi de Géorgie, il fut chargé d'aller implorer l'assistance de l'atabey Eldigouz, sultan de l'Aderbaïdjan, et se trouvait auprès de ce prince lorsqu'il apprit la défaite et la mort de son frère, et le décret de bannissement porté contre sa famille. Il se fixa alors auprès de l'atabey, qui le combla de biens, lui donna le gouvernement de plusieurs places importantes, le mit à même de combattre les ennemis de sa famille, et le nomma, en 1172, tuteur de son fils Gahlavan. Eligoum fut tué dans une expédition contre la ville de Gandjah. Il laissa un fils nommé Libarid.

ÉLIGOUM ou **ÉLIKOUM II**, prince et général géorgien, petit-fils du précédent, mort en 1243. Il succéda vers 1226 à son père Libarid dans la souveraineté de la province de Sionie, que le roi de Géorgie avait rendue à sa famille, et régna paisiblement jusqu'au moment où les Mongols, vainqueurs du sultan de Kharizm, envahirent la Géorgie. Assiégé dans la ville de Hraschgaport, il se défendit avec vigueur, puis entra en négociations avec le général mongol Arslan Nevian, qui agrandit considérablement ses Etats. Il fit alors alliance avec les envahisseurs, prit part à leur expédition contre la Syrie, et mourut empoisonné par Avak, ancien atabey de Géorgie, devant la ville de Martyropolis, qu'il assiégeait avec ses nouveaux alliés. Il ne laissait qu'un fils en bas âge; son frère Sempad II lui succéda.

ÉLIM, nom donné à l'endroit que les Israélites choisirent pour y faire leur septième halte, lors de leur fuite d'Egypte. Ils y trouvèrent douze sources d'eau vive et soixante-dix palmiers (*Exode*, XV, 27, XVI, 1. *Nombres* XXXIII, 9). Elim doit être vraisemblablement placé dans la fertile vallée de Garendel, actuellement appelée en arabe *Wadi Garendel*, à deux lieues au nord de Tor, à neuf ou dix lieues de Suez. On remarque aujourd'hui sur ce point des sources et des arbres donnant un ombrage bienfaisant (Pococke, I, 235; Niebuhr, *Beschreibung*, 403; *Voyages*, I, 228; Burkhardt, II, 779).

ÉLIMANÉ, ville de l'Afrique occidentale, dans le royaume de Kaarta, par 15° 2' de lat. N. et 12° 30' de long. O., à 100 kilom. O. de Benaoum, au N.-O. de Kemnon. Cette ville, située dans une vaste plaine, est entourée de fortifications en bois et en terre; elle était, il y a peu de temps, la capitale du Kaarta; mais depuis que le roi et sa cour ont transporté leur demeure à quelques kilomètres plus loin, les cahutes d'Elimané sont en partie abandonnées.

ÉLIMBÉRIS, nom ancien d'AUCH.

ÉLIMÉ, ÉE (é-li-mé) part. passé du v. Elimer. Usé : *Un habit* ÉLIMÉ. *Ils patoisent et portent des chemises de grosse toile, de larges braies et des vestes* ÉLIMÉES. (Th. Gaut.)

— Fig. Affaibli, amoindri : *Un caractère* ÉLIMÉ *par les souffrances. C'est bien la plus petite passion* ÉLIMÉE. (Crébillon fils.)

— Fauconn. Mis hors d'état de voler par des purgations administrées après la mue : *Faucon* ÉLIMÉ.

ÉLIMER v. a. ou tr. (é-li-mé — du préf. *é*, et de *limer*). User, amincir par l'usage, en parlant d'une étoffe : ELIMER *ses habits.*

— Fig. Affaiblir, amoindrir : *Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage; l'intérêt les* ÉLIME, *les atténue, les engloutit toutes.* (J.-J. Rouss.)

— Fauconn. Affaiblir par des purgations, et rendre incapable de voler, au sortir de la mue : ELIMER *un faucon.*

S'élimer v. pron. S'user, s'amincir par l'usage : *Cette étoffe* S'EST *bien* ÉLIMÉE.

ÉLIMINATEUR, TRICE adj. (é-li-mi-na-teur, tri-se — rad. *éliminer*). Qui élimine, qui sert à éliminer : *Méthode* ÉLIMINATRICE.

ÉLIMINATION s. f. (é-li-mi-na-si-on — rad. *éliminer*). Action d'éliminer, d'écarter, de faire disparaître : *La vérité ne se découvre que par la discussion des hypothèses et l'*ÉLIMINATION *patiente de l'erreur.* (Proudh.) *Commençons par désobstruer le chemin; le moyen pour cela est de procéder à la façon des algébristes, par* ÉLIMINATION. (Proudh.)

— Physiol. et méd. Séparation et expulsion des matières impropres à l'entretien de la vie : *La vie n'est en soi qu'un mouvement rapide et continu de renouvellement et d'*ÉLIMINATION. (L. Cruveilhier.) *A l'assimilation et à l'absorption correspondent la désassimilation et l'*ÉLIMINATION *des matières désassimilées.* (F. Pillon.)

— Algèbr. Opération par laquelle on fait disparaître une à une les inconnues d'un problème à plusieurs équations.

— **Encycl.** Algèbr. Lorsque l'énoncé d'une question introduit plus de variables qu'il ne fournit de relations entre elles, celles de ces variables qu'on veut considérer comme étant en excès peuvent recevoir des valeurs arbitraires : on les nomme pour cela indépendantes, et, dans les transformations à faire

subir aux équations, on les regarde comme données, tandis que les autres, qui sont les variables dépendantes ou les inconnues, doivent être déterminées en raison des conditions de la question.

La résolution d'un système d'équations a donc pour but de fournir les inconnues ou variables dépendantes, en fonction des données, ou variables indépendantes.

Or, pour obtenir la valeur d'une inconnue, la première chose à faire est évidemment de tirer, s'il est possible, des équations proposées, une autre équation qui ne contienne plus que cette seule inconnue.

Il faut éliminer d'abord les autres inconnues.

En général, éliminer une ou plusieurs inconnues entre des équations, c'est remplacer le système de ces équations par un autre où les inconnues qu'on voulait éliminer ne se trouvent plus, et qui, relativement aux inconnues restantes, équivaille parfaitement au système proposé.

Dans le nouveau système, le nombre des équations doit naturellement se trouver réduit d'autant d'unités que le nombre des inconnues, ou du moins on ne doit pas compter d'avance obtenir d'autre résultat que celui qu'indique cette règle.

En effet, l'indétermination étant de même ordre entre p variables liées entre elles par deux équations, que entre $p-1$ variables liées entre elles par une seule équation, on conçoit qu'en général des p inconnues, liées entre elles par deux équations, $p-1$ devront être liées entre elles par une relation unique; or, c'est cette relation sur laquelle on tombera par l'*élimination* de la $p$ième inconnue.

Mais cette règle générale est sujette à exceptions; ainsi, si l'inconnue à éliminer manquait dans l'une des équations proposées, cette équation serait évidemment le résultat même de l'*élimination*.

Or, il est facile d'en conclure que l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations doit entraîner, dans certains cas, l'*élimination* simultanée de plusieurs autres inconnues.

Par exemple, l'*élimination* de x entre deux équations telles que

$$f(x, y, z, u, t) = 0,$$
$$\varphi(u, t) = 0$$

serait toute faite; elle donnerait pour résultat $\varphi(u,t) = 0$. Or, si des deux proposées on tirait d'abord, comme conséquences, par un procédé d'ailleurs quelconque, deux autres équations qui continssent chacune x, y, z, u, t, l'*élimination* de x, pratiquée sur ce nouveau système, devrait toujours reproduire l'équation $\varphi(u, t) = 0$, puisqu'en fait t ne dépendait que de u et n'en pouvait dépendre que d'une seule manière; elle ferait donc en même temps disparaître y et z.

De même, entre trois équations, on pourra éliminer une variable en remplaçant ces trois équations par deux autres qui ne la contiennent plus, ou deux variables en remplaçant les équations proposées par une seule qui ne contienne plus ces deux variables.

En général, de n équations on pourra tirer $n-1$ équations contenant une variable de moins et équivalant aux proposées pour les variables restantes, ou $n-2$ équations contenant deux variables de moins, etc.

— *Élimination entre équations du premier degré.* Lorsque les équations auxquelles on a affaire sont du premier degré, les opérations qui ont pour but l'*élimination* se réduisent à des additions ou soustractions où il n'y a jamais d'exceptions à craindre.

Soient

$$A = 0, \quad B = 0, \quad C = 0, \text{ etc.}$$

les équations proposées; en prenant à part les deux premières,

$$A = 0 \quad \text{et} \quad B = 0,$$

on pourra les remplacer par le système de l'une d'elles et de celle qu'on formerait en les ajoutant ou les retranchant, c'est-à-dire par

$$A = 0 \quad \text{et} \quad A \pm B = 0.$$

Toutes les valeurs des inconnues qui pourront satisfaire aux deux premières satisferont en effet aux deux autres, et réciproquement; car, dès que A et B seront nuls, évidemment A + B et A — B le seront aussi. Et réciproquement, si A et A + B ou A — B sont annulés, il faudra bien que B le soit aussi.

Or, il est aisé de voir que cette transformation très-simple suffit à l'*élimination* immédiate d'une inconnue entre deux équations du premier degré, ou par suite à l'*élimination* complète d'une même inconnue entre des équations du premier degré en nombre quelconque. En effet, si l'on a seulement à éliminer une inconnue x entre deux équations du premier degré, on pourra multiplier tous les termes de chacune d'elles par le coefficient de x dans l'autre, afin d'égaler ces coefficients, et ensuite retrancher membre à membre les équations ainsi préparées, ou les ajouter, suivant que les coefficients de l'inconnue à éliminer y seront de même signe ou de signes contraires. L'*élimination* se trouvera par là faite.

Par exemple, les équations

$$2x - 3y + 5z \ldots\ldots = 0,$$
$$3x - 4y - 10z \ldots\ldots = 0$$

donneraient d'abord

$$6x - 9y + 15z \ldots\ldots = 0$$

et

$$6x - 8y - 20z \ldots\ldots = 0,$$

d'où, en retranchant la première de la seconde,

$$y - 35z \ldots\ldots = 0.$$

Supposons maintenant qu'on se propose de faire disparaître complétement une inconnue x d'un système d'équations du premier degré : il suffira évidemment de l'éliminer successivement entre l'une d'elles et chacune de toutes les autres.

Le même procédé de calcul que nous venons d'indiquer pour l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations peut être présenté de plusieurs autres manières auxquelles on donne à tort le nom de *méthodes;* car la méthode est toujours la même et le calcul ne change que d'une façon insignifiante. Nous nous bornerons à énoncer les règles :

L'*élimination* d'une inconnue entre deux équations du premier degré revient à la mise en égalité des valeurs de cette inconnue tirées des deux équations proposées, comme si les autres inconnues étaient déjà connues.

On peut aussi opérer l'*élimination* d'une inconnue, entre deux équations du premier degré, en tirant de l'une d'elles la valeur de cette inconnue en fonction des autres, et la substituant dans l'autre équation.

— *Méthode de Bezout.* Le procédé imaginé par Bezout mérite davantage le nom de méthode. Outre qu'il est très-ingénieux, il est encore d'un grand secours dans tous les cas où, les équations considérées étant en très-grand nombre, il s'agit moins de les résoudre que de les étudier, c'est-à-dire d'en tirer des conséquences.

Il suffira, pour expliquer cette méthode, de l'appliquer à un système de trois équations :

$$ax + by + cz = d,$$
$$a'x + b'y + c'z = d',$$
$$a''x + b''y + c''z = d''.$$

Si l'on multiplie les deux dernières par des indéterminées m et n, et qu'on ajoute, il viendra

$$(a + ma' + na'')x + (b + mb' + nb'')y + (c + mc' + nc'')z = d + md' + nd''.$$

Or, quelque valeur qu'on donne à m et à n, x, y, z devront toujours satisfaire à cette dernière équation; on pourra donc choisir m et n de manière qu'elles satisfassent aux conditions

$$b + mb' + nb'' = 0$$

et

$$c + mc' + nc'' = 0;$$

mais y et z ayant alors disparu de l'équation formée, on en tirera

$$x = \frac{d + md' + nd''}{a + ma' + na''}$$

formule dans laquelle il n'y aura plus qu'à remplacer m et n par leurs valeurs.

— *Élimination entre deux équations de degrés quelconques.* Soient

$$A = 0, \quad B = 0$$

deux équations de degrés quelconques en x et y : éliminer x, par exemple, entre ces deux équations, c'est chercher une équation en y qui détermine cette inconnue comme elle l'est dans le système des deux équations proposées.

Or, chaque valeur de y doit être telle que, substituée à cette lettre dans les deux équations proposées, elle les transforme en des équations en x ayant au moins une racine commune, c'est-à-dire au moins un diviseur binôme commun.

Ainsi, chercher l'équation en y revient à exprimer que les deux équations, considérées comme des équations en x seul, ont une racine commune, ou que leurs premiers membres ont un diviseur commun du premier degré.

On appliquera donc aux deux premiers membres ordonnés par rapport aux puissances décroissantes de x la méthode du plus grand commun diviseur, et, en égalant à zéro le dernier reste, indépendant de x, on aura l'équation cherchée.

Cette méthode est sujette à bien des inconvénients, parce que, pour rendre chaque division possible, on est obligé de multiplier préalablement le dividende par une puissance convenable du coefficient, fonction de y, du premier terme du diviseur, ce qui peut chaque fois introduire des solutions étrangères; mais, et c'est le point important, on ne risque pas, du moins, d'en supprimer de bonnes.

Au reste, M. Sarrus est parvenu à rendre la méthode parfaitement sûre, au prix, il est vrai, d'énormes calculs.

— *Élimination par la méthode des fonctions symétriques.* Soient

$$F(x, y) = 0 \quad \text{et} \quad F_1(x, y) = 0$$

les deux équations proposées. Concevons qu'on ait pu résoudre la seconde, par exemple, par rapport à y, et en tirer, entre autres valeurs,

$$y = \varphi_1(x);$$

imaginons qu'on ait substitué $\varphi_1(x)$ à y dans la première, ce qui donnerait

$$F[x, \varphi_1(x)] = 0,$$

et qu'ayant résolu celle-ci on en ait tiré, entre autres valeurs,

$$x = a,$$

il est bien clair que $x = a$, et $y = \varphi(a)$ formeront une solution du système des équations proposées.

Si l'équation $F_1(x,y) = 0$ ne donnait que $y = \varphi_1(x)$, le résultat de l'*élimination* de y serait donc $F[x,\varphi_1(x)] = 0$; mais si l'on a trouvé $y = \varphi_1(x)$, $y = \varphi_2(x)$, ..., $y = \varphi_n(x)$, toutes les bonnes valeurs de x seront évidemment fournies par

$$F[x,\varphi_1(x)]F[x,\varphi_2(x)]F[x,\varphi_3(x)] \ldots\ldots F[x\varphi_n(x)] = 0$$

qui ainsi sera l'équation finale en x.

C'est cette équation qu'il s'agit de former.

Or, si on la développait complétement, il est clair que $\varphi_1(x)$, $\varphi_2(x)$, ..., $\varphi_n(x)$ y entreraient toutes de la même manière. En d'autres termes, le premier membre de l'équation cherchée, ordonné par rapport aux puissances décroissantes de x, doit être une fonction symétrique de $\varphi_1(x)$, ..., $\varphi_n(x)$, ce qui exige que chacun de ses coefficients, séparément, en soit une.

Or, la forme de chacune de ces fonctions symétriques sera toujours aisée à obtenir, puisque, d'une part, la fonction F est complétement connue, et que, de l'autre, le nombre des valeurs de y qu'on y substitue est aussi connu.

Quand on aura ainsi reconnu, en faisant le produit par la pensée, la forme de chaque coefficient de l'équation finale en fonction symétrique des racines de l'équation en y $F_1(x, y) = 0$, il ne restera qu'à calculer ces fonctions symétriques au moyen des coefficients, fonctions de x, de cette équation $F_1(x, y) = 0$, ordonnée par rapport aux puissances décroissantes de y.

On reconnaît ainsi aisément que le degré de l'équation finale résultant de l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations de degrés m et n ne peut jamais dépasser le degré mn.

ÉLIMINATOIRE adj. (é-li-mi-na-toi-re — rad. *éliminer*). Physiol. Qui produit l'élimination : *La nature cerne, par un cercle inflammatoire, la partie la plus profondément altérée; un travail* ÉLIMINATOIRE, *semblable à celui qui détermine la chute de l'escarre produite par la brûlure, s'établit.* (Barthélemy.)

ÉLIMINÉ, ÉE (é-li-mi-né) part. passé du v. Eliminer. Ecarté, supprimé : *Cette candidature a été* ÉLIMINÉE.

— Algèbre. Se dit d'une inconnue qu'on a fait disparaître : *Une inconnue* ÉLIMINÉE.

ÉLIMINER v. a. ou tr. (é-li-mi-né — lat. *eliminare;* du préf. privat. *é*, et de *limen*, seuil). Ecarter, retrancher, supprimer : ELIMINER *un candidat.* ELIMINER *un nom d'une liste.*

— Algèbre. Faire disparaître, en parlant d'une inconnue, dans un problème à plusieurs équations : ELIMINER *une inconnue.*

— **Antonymes.** Introduire, réintégrer.

S'éliminer v. pr. Etre éliminé, supprimé : *Rome et l'Eglise, laissées à elles-mêmes, ne peuvent pas plus s'opprimer que* S'ÉLIMINER. (Proudh.)

ÉLINAND, historien et poëte français. V. HÉLINAND.

ELINCOURT, bourg et commune de France (Nord), cant. de Clary, arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Cambrai; 1,819 hab. Fabriques de tissus de coton. Restes d'un château fort où les comtes de Saint-Pol possédaient un atelier monétaire. L'église paroissiale, dont l'architecture révèle plusieurs époques, est flanquée d'une tour carrée surmontée d'une flèche octogonale du XVIIe siècle.

ÉLINE s. f. (é-li-ne — gr. *elinos;* de *elissô*, je tortille). Antiq. gr. Chanson des tisserands.

ELING, ville et port d'Angleterre, comté et à 6 kilom. O. de Southampton, district de Redbridge, sur la baie de Southampton; 6,700 hab. Chantiers de construction pour la marine.

ÉLINGUE s. f. (é-lain-ghe). Sorte de fronde sans bourse. ‖ Vieux mot.

— Mar. Bout de filin dont les extrémités sont réunies par une épissure, et dont on entoure un objet, comme canon, caisse à eau, chaudière, etc., pour y accrocher les palans qui servent à l'embarquer ou à le débarquer. ‖ *Elingue simple*, Cordage simple, dont l'une ou les deux extrémités sont garnies de cosses. ‖ *Elingue d'embarcation*, Elingue simple dans laquelle les cosses sont remplacées par deux crocs que l'on fixe dans les boucles du canot, quand on veut le hisser aux portemanteaux. ‖ *Elingue à pattes*, Elingue simple dont les extrémités sont munies de mains de fer, afin d'accrocher les quarts de vin, de salaisons, etc.

— Ichthyol. Nom vulgaire de la lotte de mer, espèce de gade.

ÉLINGUÉ, ÉE adj. (é-lain-ghé — du préf. privat. *é*, et du lat. *lingua*, langue). Zool. Qui n'a pas de langue.

— Entom. Qui n'a pas de trompe.

ÉLINGUÉ, ÉE (é-lain-ghé) part. passé du v. Elinguer. Hissé à l'aide d'une élingue : *Un fardeau* ÉLINGUÉ. *Un canot* ÉLINGUÉ. ‖ Emporté par un coup de mer ou par le vent : *Un homme* ÉLINGUÉ *durant la tempête.*

ÉLINGUER v. a. ou tr. (é-lain-ghé — rad. *élingue*). Mar. Entourer d'une élingue, pour accrocher et hisser ensuite : ELINGUER *une pièce de canon, une barrique.* ‖ Emporter par-dessus le bord : *Un coup de vent* ÉLINGUA *le timonier.* ‖ *Que le diable m'élingue*, Juron équivalent à *Que le diable m'emporte :* QUE LE DIABLE M'ÉLINGUE, *si je mens d'un mot!*

ÉLINGUET s. m. (é-lain-ghè). Mar. Forme ancienne du mot LINGUET.

ELIO (DON François-Xavier), général espagnol, né en 1767, mort en 1822. Sa vie se partagea en deux phases bien distinctes : dans l'une, il a défendu sa patrie contre les envahisseurs étrangers; dans l'autre, il a cherché à l'opprimer en servant, avec une fureur voisine de l'atrocité, les projets des tyrans. Elio avait fait ses premières armes à Oran et à Ceuta en 1785, puis s'était distingué pendant la guerre du Roussillon. En 1805, il était colonel, et reprenait aux Anglais la ville de Montevideo. Revenu en Espagne avec le grade de général, il fut l'un de nos adversaires les plus habiles et les plus heureux, devint général en chef des armées de Catalogne et de Valence, rejeta Suchet hors des frontières (1813) et ne cessa de lutter contre nous qu'après notre complète expulsion. Devenu, après la restauration de Ferdinand, gouverneur et capitaine général des royaumes de Valence et de Murcie, il faillit être victime d'un abominable complot. Un jour, le comte de Cervellos reçut un ordre royal de faire fusiller le gouverneur dans les vingt-quatre heures. Le comte surpris hésita, et ne tarda pas à avoir la preuve que l'ordre prétendu n'était qu'une infernale machination contre la vie d'Elio. Le gouverneur fut exaspéré par cet attentat, qu'il attribua à une société secrète, et se montra, depuis lors, l'implacable adversaire des révolutionnaires et des libéraux. Un autre complot, dans lequel on avait de nouveau résolu sa mort, vint mettre le comble à son irritation (1819). Il tua de sa propre main le chef des conjurés, et fit fusiller les autres au nombre de douze. C'était beaucoup de sang répandu pour venger une simple tentative de meurtre dirigée contre un seul homme. Un vif mécontentement se déclara dans le peuple; Elio l'excita encore par d'atroces mesures de rigueur et un parti pris d'absolutisme qu'il ne chercha plus à dissimuler. Cette conduite imprudente et passionnée devait lui coûter cher.

En 1820, Elio fut réduit à proclamer lui-même, sur la place publique de Valence, la constitution de 1812; il fut accueilli par les cris de : *Mort à Elio!* Il se vit aussitôt conduit en prison. La commission militaire ayant ordonné son élargissement, il ne voulut pas en profiter avant d'avoir reçu, disait-il, une entière satisfaction; mais bientôt un nouveau mouvement populaire ayant eu lieu contre lui, après un mouvement insurrectionnel des soldats qui avaient tenté de l'élargir, mouvement auquel, sans doute, Elio n'était pas étranger, il fut de nouveau jugé, condamné cette fois et étranglé sur une place publique de Valence. Après la réaction de 1823, le gouvernement espagnol fit une pension à sa veuve, et donna à son fils le titre de marquis de la Fidélité.

ÉLIOMYS s. m. (é-li-o-miss — du gr. *eleios*, loir; *mus*, rat). Mamm. Section du genre loir ayant pour type le lérot.

ÉLIONURE s. m. (é-li-o-nu-re — du gr. *eleios*, loir; *oura*, queue; par allusion à la forme de l'épi). Bot. Genre de plantes de la famille des graminées, de la tribu des andropogonées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent dans l'Amérique du Sud : *Les* ÉLIONURES *sont remarquables par leur odeur forte et aromatique.* (A. Richard.)

ÉLIOSE s. f. (é-li-o-ze — du gr. *elos*, marais; *ios*, miasme). Méd. Miasme des marais.

ELIOT (Jean), appelé communément l'**Apôtre des Indiens**, ministre protestant américain, né à Nasing, en Angleterre, en 1604, mort à Roxbury, dans l'Etat de Massachusetts, en 1690. Il fut pendant quelque temps instituteur à Boston, et nommé ensuite ministre à Roxbury, où il mourut après soixante ans d'exercice. C'est en 1646 qu'il commença à porter l'Evangile chez les Indiens, et, jusqu'à sa quatre-vingtième année, il ne cessa de faire des visites régulières dans les diverses tribus des colonies de Massachusetts et de Plymouth, attirant de nombreux prosélytes et luttant de toutes ses forces contre les superstitions païennes et contre l'influence exercée sur leurs compatriotes par les prêtres et les sorciers indigènes. Il eut, un jour, l'occasion de prêcher l'Evangile devant le fameux roi Philippe, qui l'envoya... prêcher ailleurs. Avant de mourir, Eliot eut la consolation, non-seulement d'avoir obtenu d'une foule d'Indiens de renoncer à leurs sauvages coutumes et de se constituer en communautés civilisées, mais encore d'avoir formé, parmi eux, une trentaine de disciples qui allèrent catéchiser leurs propres tribus. D'une charité inépuisable, il abandonnait aux malheureux le modique traitement qu'il recevait de la Société pour la propagation de l'Evangile, mal-

gré tous les efforts que faisaient ses amis pour l'obliger à l'appliquer à ses propres besoins. Parmi les singularités de son caractère, il faut ranger un préjugé profondément enraciné contre le tabac, les perruques et les cheveux longs, qu'il ne cessa d'attaquer vertement en chaire, en leur attribuant tous les malheurs qui désolaient le pays. Eliot a beaucoup écrit; parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : la *République chrétienne* (1660), traité dans lequel il professa des idées fort avancées pour l'époque, en ce qu'elles attaquaient violemment la monarchie; une *Grammaire indienne* (1664); les *Psaumes traduits en vers indiens* (1664); une *Harmonie des Evangiles*, en anglais (1678). Son œuvre la plus considérable est une traduction de la Bible en langue indienne; le Nouveau Testament fut publié pour la première fois en 1661, et l'Ancien Testament en 1663; tous deux ont eu de nombreuses éditions. Le mot le plus long de cette traduction est celui-ci : *Wutappesittukqussunnoohwehtunquoh*, qui signifie « S'agenouillant devant lui, » mot interminable qui a fait dire au vénérable Cotton Mother que les vocables de cette langue avaient dû continuellement s'accroître depuis la dispersion des peuples à Babel. — JARED, petit-fils du précédent, ministre évangélique, né le 7 novembre 1685, mort le 22 avril 1763, fut un prédicateur distingué, un savant botaniste et un bon agriculteur. Il introduisit le mûrier blanc dans l'Etat du Connecticut, et inventa un procédé pour extraire le fer des sables ferrugineux. Il était également considéré comme le plus habile médecin de la colonie de Plymouth, et l'on venait le consulter de tous les points de la Nouvelle-Angleterre, surtout dans les cas de folie ou d'affections chroniques.

ELIOT, famille anglaise dont quelques membres ont, depuis le XVIIe siècle, joué un certain rôle dans l'histoire de leur patrie. Nous ne citerons que les plus marquants d'entre eux : John ELIOT, né en 1590, mort en 1632. Il fut élu représentant de Cornwall au parlement et se plaça à la tête de l'opposition qui présenta en 1628 la fameuse pétition des droits, et fut, pour ce fait, emprisonné à la Tour de Londres. Traduit devant la cour de l'Echiquier, et condamné à une forte amende, il refusa obstinément de se soumettre à l'arrêt illégal qui le frappait et mourut dans sa prison (v. l'ouvrage de Forster intitulé : *John Eliot, a biography*, Londres, 1864). Un de ses descendants, Edouard ELIOT, membre du parlement pour Cornwall, fut élevé en 1784 à la pairie et reçut le titre de comte de Saint-Germain. — Son petit-fils, Edouard Granville, lord ELIOT, né en 1798, fut, comme beaucoup de ses ancêtres, élu, en 1824, représentant de Cornwall au parlement; il devint successivement lord de l'Echiquier, pendant le ministère de Wellington (1828-1830), puis sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères (1834), et reçut, l'année suivante, une mission en Espagne. Robert Peel le nomma, en 1841, lord secrétaire d'Irlande; mais il renonça à cet emploi pour devenir directeur général des postes. La mort de son père (1845) lui ouvrit à la même époque les portes de la chambre des lords. Après la chute du cabinet Peel (1846), il se rangea dans cette fraction des peelites qui se rapprochait du puséisme, vota en 1848 pour l'établissement de relations diplomatiques entre les cours de Rome et de Londres, et protesta, en 1851, contre le bill sur les titres. Son ami Aberdeen l'appela, en 1853, au poste de lord gouverneur de l'Irlande, qu'il dut quitter deux ans plus tard, à l'entrée de Peel au ministère. Depuis 1857, il est lord maître d'hôtel de la reine.

ELIOT (Samuel), littérateur américain, né en 1821 à Boston. Il commença ses études dans sa ville natale, et, à l'âge de dix-huit ans, vint les compléter en Europe. Il séjourna assez longtemps en Italie, à Rome principalement. Ce fut là qu'il entreprit d'écrire sa grande *Histoire critique de la liberté*; il n'en a encore publié que des fragments, mais chacun de ces fragments peut être regardé comme un ouvrage complet et isolé. Ils ont paru sous les titres suivants : *Passages tirés de l'histoire de la liberté* (1847), volume consacré aux réformateurs du moyen âge, aux Italiens principalement; la *Liberté de Rome* (Boston, 1849, 2 vol.), ouvrage réimprimé sous le titre de *Histoire de la liberté*, première partie; les *Anciens romans* (1853, 2 vol.); les *Premiers chrétiens* (1853, 2 vol. in-12).

ELIOT (Thomas), poëte anglais. V. ELYOT.

ELIOT (George), pseudonyme d'une femme de lettres anglaise contemporaine. V. EVANS (miss).

ELIOT, nom de divers personnages. V. ELLIOT et ELLIOTT.

ÉLIOU s. m. (é-liou). Eclair; étincelle. ‖ Vieux mot.

ELIOUN, divinité phénicienne dont le nom veut dire *Suprême*. Peut-être ce nom n'est-il qu'une modification de celui d'Adonis. Vraisemblablement même Elioun n'est qu'une localisation, qu'un type particulier d'Adonis, connu seulement dans le nord de la Phénicie; en effet, les deux légendes sont identiques : Elioun, comme Adonis, périt sous les dents d'une bête féroce, non loin de Byblos. (V. ADONIS.)

ELIPAND, archevêque schismatique de Tolède, mort en 799. Il était ami de Félix d'Urgel et embrassa les idées de ce dernier, ne voyant en Jésus-Christ que le fils adoptif de Dieu. Il donnait de son opinion d'assez bonnes raisons, si les raisons valaient quelque chose dans les questions de foi. « Jésus-Christ, disait Elipand, est en son humanité descendant de David, qui tirait son origine d'Adam, fils de Dieu et père commun de tous les hommes. Or il est impossible qu'un homme ait deux pères selon la nature; l'un est donc naturel et l'autre adoptif; l'adoption n'est autre chose que l'élection, la grâce, l'application par choix et par volonté, et l'Ecriture attribue tous ces caractères à Jésus-Christ. Suivant le témoignage de Jésus-Christ même, l'Ecriture nomme *dieux* ceux à qui la parole de Dieu est adressée; donc, comme Jésus-Christ participe à la nature humaine, il participe aussi à cette dénomination de la divinité. Le Christ est un médiateur, un avocat auprès du Père pour les pécheurs, ce qu'on ne doit point entendre du vrai Dieu, mais de l'homme dont il a emprunté la forme. » Elipand publia pour soutenir sa doctrine des ouvrages auxquels il fut vivement répondu, et fut condamné, ainsi que Félix d'Urgel, dans les conciles de Ciudad de Friuli (791) et dans celui de Ratisbonne (792). Félix se soumit aux décisions des conciles et du pape qui condamnaient sa doctrine; mais Elipand persista dans son erreur, écrivit contre son ancien ami, et fut même insensible à une lettre que Charlemagne lui écrivit pour l'amener à résipiscence.

ÉLIQUE adj. (é-li-ke). Philol. Se dit d'une variété du dialecte éolien : *Le dialecte* ÉLIQUE.

ÉLIRE v. a. ou tr. (é-li-re — du préf. *é*, et du lat. *legere*, cueillir. *J'élis, tu élis, il élit, nous élisons, vous élisez, ils élisent; j'élisais, nous élisions; j'élus, nous élûmes; j'élirai, nous élirons; j'élirais, nous élirions; élis, élisons, élisez; que j'élise, que nous élisions; que j'élusse, que nous élussions; élisant; élu, élue*). Choisir : *Nous t'*AVONS ÉLU *pour dire qui a raison de moi ou de ma fille.* (Mol.)

Le roi doit à son fils *élire* un gouverneur.
CORNEILLE.

Que l'on tire au billet ceux que l'on doit *élire*.
BOILEAU.

Quelque chemin que l'homme *élise*,
Il est à la merci du sort.
MALHERBE.

‖ Désigner, indiquer : ELIRE *le lieu de sa sépulture.*

— Choisir par voie de suffrage, parmi d'autres candidats : ELIRE *un député.* ELIRE *des conseillers municipaux.* ELIRE *un pape, un empereur. Chaque société de moines* ÉLUT *son supérieur.* (Volt.) *Il est nécessaire que le nombre de ceux qui* ÉLISENT *les députés des départements soit aussi grand qu'il est possible.* (Royer-Collard.) *La plus grande difficulté peut-être, en politique, c'est de faire* ÉLIRE *dignement au peuple ses représentants.* (Sismondi.) *Dans les Pays-Bas, les bourgeois se gouvernent eux-mêmes par des échevins à eux, lesquels* ÉLISENT *eux-mêmes un chef temporaire.* (Balz.) *C'est dans le Rœmer qu'on* ELISAIT *les empereurs; c'est dans cette place qu'on les proclamait.* (V. Hugo.)

— Jurispr. *Elire domicile*, Choisir et désigner son domicile légal : ELIRE DOMICILE *chez son notaire.* ‖ Par anal., dans le langage ordinaire, Choisir sa demeure habituelle, en parlant des hommes et des animaux : *Ces deux fauvettes ne s'écartaient pas beaucoup de la maison, et elles* ÉLISAIENT *leur* DOMICILE *de préférence sur la cime d'un grand sapin.* (G. Sand.)

Quel bruit confus! quels cris! Je crois qu'en cette ville
Le diable a pour jamais *élu son domicile.*
REGNARD.

— Théol. Prédestiner au salut : *Dieu* ÉLIT *et réprouve à son gré.*

— Techn. *Elire les osiers*, Séparer, dans la récolte des osiers, ceux qui sont destinés aux divers usages de l'industrie.

— **Syn. Élire, adopter, aimer mieux, choisir, opter, préférer, trier.** V. ADOPTER.

ELIS, ville de la Grèce ancienne, capitale de l'Elide, située au N.-O. de cette contrée, sur le Pénée; elle occupait une montagne appelée Belvédère par les Vénitiens, et Beauvoir par les Français; les Grecs modernes lui donnent le nom de *Kaloscopi* (belle vue). Patrie de Pyrrhon, fondateur de la secte des pyrrhoniens ou sceptiques, et de Phédon, chef de l'école dite d'Elis.

Cette école célèbre, si souvent citée dans l'antiquité, mais peu connue, a pour fondateur, comme nous venons de le dire, un des disciples immédiats de Socrate, Phédon, celui qui a mérité, par son dévouement constant à son maître, de donner son nom à l'une des œuvres les plus populaires de Platon.

Phédon d'Elis, réfugié dans sa ville natale après la mort de Socrate, y établit une modeste école de philosophie, où il paraît s'être attaché à reproduire les idées du maître, non sans céder à l'influence d'un de ses condisciples, l'illustre Euclide de Mégare.

Un certain Plistanos lui succède; après quoi, l'école se transporte à Erétrie et passe sous la direction de Ménédème. Les renseignements biographiques que nous possédons sur Ménédème et les traces qui nous sont parvenues de sa doctrine nous attestent également la profonde influence qu'eut sur son esprit l'école de Mégare, dont la sienne n'est proprement qu'un rameau détaché. Euclide, et surtout Stilpon, sont ses maîtres et ses inspirateurs. En métaphysique, il admet, comme eux, une fusion des idées éléatiques et de la morale de Socrate. Au lieu de l'unité absolue et abstraite, il conçoit l'unité identique à l'être, l'être identique au bien et le bien identique à la science ou sagesse (*sophia*). Cette théorie est d'Euclide, mais Cicéron nous dit que Ménédème l'expliqua avec plus d'éclat et d'une façon plus complète. En dialectique, la même notion d'unité le menait à des théories excessives : Ménédème et toute son école rejetaient tous les jugements autres que les proportions identiques, les tautologies, comme Dieu est Dieu, le bien est bien, etc.; rien ne peut être affirmé de rien, si ce n'est la chose elle-même : le sujet et l'attribut doivent se confondre; dans tous les autres cas, la proposition est hypothétique, et, d'après les érétriaques, sans valeur scientifique. Il ne faut pas s'étonner dès lors que cette école ait fini, comme l'école de Mégare elle-même, par de vaines subtilités et par une sophistique aussi ridicule qu'obscure.

ELIS DE BONS (Charles), poëte français, né à Falaise dans la deuxième moitié du XVIe siècle, mort en 1635. Il ne nous est connu que par un recueil de vers intitulé : *Œuvres diverses du sieur Elis de la ville de Falaise* (Rouen, 1628). Il se compose d'odes, de strophes, de sonnets dédiés à divers personnages et même au roi, à qui le rimeur adresse des éloges au sujet de la prise de La Rochelle et de la défaite des Anglais dans l'île de Ré. Plusieurs des odes d'Elis de Bons, dont les œuvres se ressentent des défauts et du mauvais goût de son temps, ne manquent point d'une certaine harmonie.

ÉLISA s. f. (é-li-za). Bot. Syn. de CALATHRIE, genre d'algues marines.

ELISA et quelquefois **ELISSA**, surnom de Didon. V. ELISSA.

Élisa ou le Voyage au mont Saint-Bernard, comédie en deux actes, paroles de Reveroni Saint-Cyr, musique de Cherubini, représentée au théâtre Feydeau en décembre 1794. La scène se passe au milieu des glaciers et des orages, et c'est une avalanche qui vient en hâter le dénoûment. Elisa aime Florinde depuis sa jeunesse; la mort de son père lui permet de disposer de son cœur; elle quitte sa patrie pour retrouver son fiancé dont elle n'a point de nouvelles depuis longtemps.

C'est au mont Saint-Bernard, au pied des glaciers, que la scène se passe. Au moment où Elisa vient d'arriver, Florinde, qui ignore son départ, reçoit une lettre dans laquelle un ami mal informé lui dépeint son amante infidèle et prête à en épouser un autre; désespéré de cette nouvelle, il cherche la mort à travers les précipices. Un orage, formé sur la crête de la montagne, facilite l'exécution de son projet, et le malheureux Florinde est entraîné par une avalanche au fond d'une crevasse où sa mort paraît inévitable; mais les habitants de la montagne, appelés par ses cris, parviennent à le sauver, et Florinde, rendu à la vie, retrouve Elisa et s'unit avec elle.

Tel est le fond de cette pièce où la vraisemblance est souvent sacrifiée au désir de produire de l'effet par des situations extraordinaires. Cherubini, sans paraître se préoccuper du tort considérable que d'aussi mauvais poëmes faisaient à sa musique, continuait toujours son œuvre, perfectionnant son style et revêtant des formes harmoniques les plus savantes et les plus distinguées des élucubrations banales ou extravagantes.

Du reste, on remarque dans cette comédie plusieurs scènes intéressantes. Quand il le voulait ou que la situation l'exigeait, Cherubini savait, aussi bien que tout autre compositeur, écrire une musique chantante et facile. Mais, tout facile que fût son chant, il n'était point vulgaire, et des modulations ou des notes incidentes, d'une saveur inattendue, décelaient toujours la plume d'un artiste respectueux pour son art. La charmante chanson savoyarde que nous donnons appuiera, nous n'en doutons pas, ce jugement.

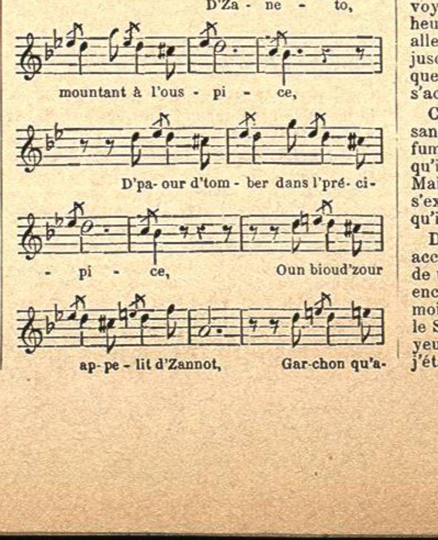

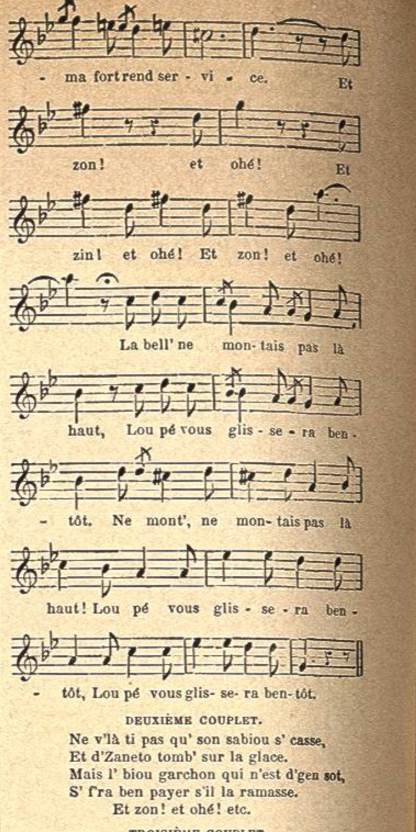

DEUXIÈME COUPLET.

Ne v'là ti pas qu' son sabiou s' casse,
Et d'Zaneto tomb' sur la glace.
Mais l' biou garchon qui n'est d'gen sot,
S' f'ra ben payer s'il la ramasse.
Et zon! et ohé! etc.

TROISIÈME COUPLET.

V'là que cette choute eut des souites.
All' ne po piou marchais si vite.
D'Zan la quitta sans sonnais mot.
Il avio ben dit : Pauvr' petite!
Et zon! et ohé! etc.

ÉLISABETH (sainte), cousine de la Vierge Marie, dit l'Evangile, et mère de Jean le Baptiste, née, selon toutes les probabilités, vers le milieu du dernier siècle avant l'ère chrétienne, à Jetta, près d'Hébron, ou à Hébron même, entre le désert de Judée et le désert d'Arabie, morte vers l'an 3 de notre ère.

Tout est légendaire dans la vie de sainte Elisabeth, comme presque tout l'est dans celle de son fils. Au temps d'Hérode, roi de Judée (l'an 7 av. l'ère chrétienne), il y avait, dit saint Luc (I, 5 à 8 et 11 à 15), un prêtre nommé Zacharie, qui avait une femme appelée Elisabeth, issue, comme lui, de la race d'Aaron. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, observant d'une manière irrépréhensible tous les commandements du Seigneur. Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge. Or, un jour que Zacharie remplissait devant Dieu les fonctions du sacerdoce, un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums. Zacharie, le voyant, fut troublé et saisi de frayeur. Mais l'ange lui dit : « Ne craignez point, Zacharie, car votre prière a été exaucée, et Elisabeth, votre femme, vous donnera un fils que vous appellerez Jean. Vous en serez dans la joie et dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjouiront de sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur. Il ne boira pas de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. Il convertira un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, et il marchera devant lui avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour ramener les cœurs des enfants aux sentiments de leurs pères et les incrédules à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple parfait. »

Zacharie répondit à l'ange : « Comment pourrais-je croire qu'il en sera ainsi? car je suis vieux et ma femme avancée en âge. » L'ange repartit : « Je suis Gabriel, qui suis toujours présent devant Dieu; j'ai été envoyé pour vous parler et vous apporter cette heureuse nouvelle; et dans ce moment vous allez devenir muet et vous ne pourrez parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que vous n'avez point cru à mes paroles qui s'accompliront dans leur temps. »

Cependant le peuple qui était dehors faisant sa prière, tandis que l'on offrait les parfums, attendait Zacharie et s'étonnait de ce qu'il demeurait si longtemps dans le temple. Mais, étant sorti, il ne pouvait leur parler et s'expliquait à eux par signes; ils comprirent qu'il avait eu une vision dans le temple.

Dès que les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla dans sa maison. Peu de temps après, Elisabeth, sa femme, devint enceinte, et elle se tenait cachée durant cinq mois en disant : « C'est *une grâce insigne* que le Seigneur m'a faite, le jour où il a jeté les yeux sur moi pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. » Rappelons, entre parenthèse, pour expliquer les dernières paroles de sainte Elisabeth, que Dieu ayant promis à Abraham de faire naître de sa race le Sauveur qu'il devait envoyer au monde, la stérilité était un opprobre pour les femmes juives, qu'elle privait ainsi de l'espoir de voir sortir le Messie de leur famille.

Ici se place la célèbre visite de la Vierge à sa cousine, et nous devons encore laisser parler saint Luc (I, 39-66). Marie, ayant appris de l'ange Gabriel la grossesse de sa cousine Elisabeth, partit en toute hâte pour le pays des montagnes de Judée, et se rendit dans la ville d'Hébron, de la tribu de Juda, où demeurait Zacharie, et, étant entrée dans sa maison, elle salua Elisabeth. Aussitôt qu'Elisabeth entendit la voix de Marie, qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit. Alors, élevant la voix, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne vers moi; car, lorsque vous m'avez saluée, votre voix n'a pas plus tôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein? Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur seront accomplies. »

Marie dit alors : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu, mon Sauveur, parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante; aussi voilà que toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce qu'il a fait en moi de grandes choses, lui qui est tout-puissant et dont le nom est saint, et sa miséricorde se répand de race en race sur ceux qui le craignent. Il a déployé la force de son bras, il a dissipé les desseins que les superbes formaient dans leurs cœurs. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé les mains vides ceux qui étaient riches. Il a pris sous sa protection Israël, son serviteur, parce qu'il s'est souvenu de sa miséricorde, selon les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour tous les siècles. » Et, après avoir passé environ trois mois avec Elisabeth, elle s'en retourna dans sa maison.

Le temps des couches d'Elisabeth étant arrivé, elle mit au monde un fils. Ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissaient avec elle; et, étant venus le huitième jour circoncire l'enfant, ils voulaient le nommer Zacharie, du nom de son père; mais sa mère, prenant la parole, leur dit : « Non, mais il s'appellera Jean. » Ils lui répondirent : « Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom. » En même temps ils firent signe au père de l'enfant de faire connaître quel nom il voulait lui donner. Celui-ci, ayant demandé des tablettes, écrivit dessus : « Jean est son nom. » Et tout le monde fut rempli d'étonnement. Au même instant, la bouche de Zacharie s'ouvrit, sa langue se délia, et ses premières paroles bénirent Dieu. Tous ceux du voisinage furent saisis de crainte, et le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Tous ceux qui en entendirent parler les conservaient dans leur cœur, et ils disaient entre eux : « Que pensez-vous que sera cet enfant? car la main du Seigneur a paru sur lui. »

Jean le Baptiste avait deux ans lorsque, d'après saint Pierre d'Alexandrie et aussi d'après la croyance des Orientaux, la persécution d'Hérode obligea Elisabeth à fuir et à cacher loin du massacreur des innocents celui que Dieu lui avait si miraculeusement envoyé et que son père, dit saint Luc, appelait déjà « le prophète du Très-Haut; » car il devait marcher devant le Seigneur pour lui préparer les voies.... La mère et l'enfant prirent le chemin du désert de la Judée. C'est là, dit la légende, dans une caverne, qu'elle mourut, et que Jean-Baptiste continua de vivre pour s'y préparer, par le jeûne et la méditation, à son rôle de prophète, d'agitateur, de révolutionnaire.

ÉLISABETH DE SCHNAUGE (sainte), hagiographe allemande, dont l'Eglise catholique célèbre la fête le 18 juin, née en Allemagne en 1138, morte en 1165. Elle était abbesse d'un monastère de bénédictines dans le diocèse de Trèves. Le cerveau affaibli par les jeûnes, par les macérations, par la solitude et le silence du cloître, elle eut, comme sainte Gertrude, comme sainte Thérèse, des extases, des visions; elle crut que Dieu s'était mis en communication avec elle et dicta à son frère Egbert ce qu'elle prétendait lui être révélé. Ces *Révélations* forment trois livres, qui ont été publiés à Paris avec les visions de sainte Brigitte (1513, in-fol.). L'auteur y a introduit, d'après la sainte, le fameux martyre des *onze mille vierges*, fait contesté par de pieux auteurs ecclésiastiques, mais que sainte Elisabeth atteste lui avoir été révélé par sainte Vérenne, dont un ange avait apporté le corps à Schnauge en 1156. On a encore un autre ouvrage de cet auteur mystique; il a pour titre : *Origine du nom des onze mille vierges.*

ÉLISABETH DE HONGRIE (sainte), landgravine de Thuringe, née en 1207, morte le 19 novembre 1231, à Marbourg, petit village d'Allemagne. Elisabeth était fille d'André II, roi de Hongrie, et de Gertrude. « Tout enfant, dit un de ses historiens, le P. Ribadeneira, elle était déjà un modèle de charité et de dévotion... Dès l'âge de cinq ans, elle prenait un si grand plaisir à aller à la messe et y priait si attentivement, que l'on avait de la peine à la retirer de l'oraison. Elle entrait souvent dans un oratoire qui était en la maison de son père et se tenait les genoux nus contre terre. » Cette piété ne fit que grandir, et tandis que sa jeunesse, sa beauté, son rang élevé l'appelaient à vivre au milieu des honneurs, des joies, des éblouissements d'une cour, elle devint de plus en plus modeste, humble, humble jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice, et détachée des choses de ce monde jusqu'à tomber dans l'abjection, jusqu'à encourir le mépris. En vérité, elle fut bien une sainte!

Constatons, pour sauver sa mémoire et ne pas la placer au rang d'un bienheureux Labre, que sa charité était aussi ardente que sa piété. « Il y avait, dit son panégyriste, un hôpital près de son palais, où elle recevoit les pèlerins, soignoit les malades et nourrissoit les enfants orphelins, ou nés de parents pauvres; elle donnoit tous les jours à dîner à neuf cents pauvres, sans les autres qu'elle entretenoit par tout le pays, lesquels l'appeloient mère et bienfaitrice des nécessiteux, et la suivoient, non sans raison; car elle ne les secouroit pas seulement de ses biens, mais elle ôtoit jusqu'à la coiffe de sa tête pour couvrir celle des pauvres, et les servoit de ses propres mains. Une fois elle embrassa la tête d'un malade si infect, que personne n'en pouvoit approcher; elle lui coupa les cheveux et lui lava la tête, comme si c'eût été son propre enfant. » Ses parents ayant vivement insisté, quand elle eut grandi, pour qu'elle se mariât, elle y consentit, non pas pour satisfaire ses sens, mais pour ne pas résister aux désirs de son père, et pour avoir des enfants qu'elle élèverait au service de Dieu. Elle fut donc mariée au landgrave de Thuringe, et elle employa la plus grande partie de la munificence royale aux choses de Dieu, faisant beaucoup de bonnes œuvres et instruisant les ignorants...

Durant la nuit, continue l'historien légendaire, elle se levait souvent pour prier, et son mari était forcé de la conjurer de s'épargner elle-même et de prendre un peu de repos... Et, afin que ses prières fussent un sacrifice agréable à Dieu, elle les accompagnait toujours de larmes abondantes, qu'elle répandait d'ailleurs sans que sa figure en conservât de traces; car elle montrait toujours un air gai et joyeux. Quand son mari était absent, elle donnait toutes ses nuits à l'Epoux céleste. Souvent même elle se faisait fouetter avec force par les mains de ses servantes, afin d'éteindre les appétits désordonnés de la chair...

Les traits de son infatigable charité cités par la légende sont trop nombreux pour être racontés ici. Elle filait de la laine avec ses femmes et en faisait faire des vêtements pour les pauvres; elle nourrissait les affamés et souvent vendait ses parures pour faire l'aumône. Elle fit construire, au pied de son château, une maison extrêmement vaste où une multitude de malades étaient soignés, et chaque jour elle descendait pour leur donner ses soins et les exhorter à la patience. On dit qu'un jour, rencontrée par son époux comme elle portait des aliments aux pauvres, celui-ci lui demanda ce qu'elle tenait caché dans son tablier : « Ce sont des roses que je viens de cueillir, » répondit la sainte tremblante. Elle ouvrit son tablier, et son mensonge devint miraculeusement la réalité; le tablier se trouvait plein de roses. Jacques de Voragine ne mentionne pas ce miracle, raconté par les légendes allemandes. D'autres hagiographes l'attribuent à tort à sainte Elisabeth, reine de Portugal.

Le duc de Thuringe, son mari, étant mort en Sicile (1227) après une croisade en terre sainte, Elisabeth se vit dépouiller de la régence, que son rang et les dernières volontés de son époux lui assuraient; on alla plus loin encore : on lui ôta l'administration de ses biens et des biens de ses enfants, comme incapable de les gérer. Cette mère des pauvres, en effet, avait employé, et sa dot, et sa vaisselle, et ses pierreries à nourrir ceux qui n'avaient pas de pain, à fournir un asile à ceux qui ne savaient où reposer leur tête, à donner des langes aux nouveau-nés et des linceuls aux morts.

Elle se vit réduite, elle, l'épouse d'un duc, d'un landgrave, la fille d'un roi, à coucher, la nuit, dans une étable, et le jour à mendier son pain de porte en porte. « Elle tomba dans un tel mépris, dit Ribadeneira, qu'allant un jour dans une rue étroite et boueuse et ayant rencontré en un mauvais pas une vieille à laquelle elle avoit fait du bien, cette femme, au lieu de lui céder, la poussa et la fit choir honteusement dans la fange. Sainte Elisabeth reconnut bien que c'étoit une tentation diabolique pour éprouver sa patience, et, en se relevant, elle ne fit qu'en rire; car, quoi qu'elle souffrît, elle désiroit toujours d'endurer davantage, et de se voir de plus en plus abattue et méprisée. » — « Qui pourroit, ajoute l'écrivain, raconter les autres travaux, les mauvais traitements, les moqueries et les persécutions que cette sainte princesse endura, et la patience, la constance et l'allégresse avec lesquelles elle les supportoit? »

Tirée de cet état d'humiliation, elle prit l'habit du tiers ordre et devint supérieure « d'un hôpital, fondé sur ses deniers, et où elle vécut jusqu'au dernier jour de sa vie, advenu le 19 novembre 1231, à servir les pauvres et à soigner les malades de ses propres mains. »

Le côté merveilleux, légendaire, tient beaucoup de place dans la vie de sainte Elisabeth, et le chapitre où sont racontés les miracles opérés en sa faveur est fort long. En voici l'énumération abrégée, d'après l'auteur déjà cité par nous : « Elle avoit de grandes révélations et obtenoit de Notre-Seigneur, par ses prières, des dons et des miséricordes signalés, tant pour elle que pour autrui. Apercevant un jeune homme fort désolé, elle lui demanda si elle prieroit pour lui. Ce garçon le voulut bien; elle se mit en oraison et l'avertit d'en faire autant de son côté. Mais le garçon, voyant qu'elle continuoit sa prière, lui dit : « Cessez, madame, cessez! » elle ne laissa pas de poursuivre avec ferveur. Lors le garçon s'écria : « Cessez, madame, je brûle! » se tordant les bras et faisant les grimaces d'un fou. On s'approcha de lui, et ses habits furent trouvés si chauds du feu qui sortoit de son corps, que l'on n'y osoit toucher. Cela le fit changer de vie, et, quittant ses débauches, il devint tout autre par les prières de sainte Elisabeth. »

Lors de son trépas, « on entendit gazouiller de petits oiseaux sur la chambre où elle décéda et où étoit son corps, lequel demeura aussi flexible que quand il étoit en vie; il jetoit une douce odeur, qui réjouissoit toute l'assistance. On le garda quatre jours sans l'enterrer, à cause de la multitude du peuple qui le vint voir des lieux circonvoisins, pour en emporter quelques reliques. »

« Sainte Elisabeth, écrit le biographe que nous avons cité, fut enterrée en un village d'Allemagne, nommé Marbourg, où Notre-Seigneur manifesta sa gloire en faisant plusieurs beaux miracles par son invocation, éclairant les aveugles, rendant l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, l'usage des jambes aux boiteux, la santé aux lépreux et aux infirmes de diverses maladies, et la vie aux morts; car seize morts furent ressuscités par ses prières. A cause desquels miracles et de sa très-sainte vie, le pape Grégoire IX étant à Pérouse, quatre ans après qu'elle fut décédée, la canonisa et l'inscrivit au nombre des saints. Entre les autres merveilles que Dieu opéra pour honorer sainte Elisabeth, on rapporte qu'il sortoit de son corps une liqueur comme de l'huile qui guérissoit les malades qui s'en frottoient. »

La vie de cette sainte a été premièrement écrite par Théodoric de Thuringe, dominicain, qui l'a recueillie des mémoires de maître Conrad, son confesseur; depuis, Jacques Montaut l'écrivit aussi; Surius la rapporte en son VIe tome; Vincent de Beauvais en fait mention, ainsi que saint Antonin, archevêque de Florence, le *Martyrologe romain*, le cardinal Baronius, en ses *Annotations*, et le docteur Molan, aux *Additions au martyrologe* d'Usuard.

La *Chronique des frères mineurs*, composée par Marc de Lisbonne, assure que sainte Elisabeth prit l'habit de pénitence du tiers ordre de Saint-François, ce qui est confirmé par tous les autres historiens du même ordre.

Nous ne voudrions diminuer en rien la réputation de sainte Elisabeth; mais, puisque nous avons eu déjà recours à la légende, consultons-la encore. « Je regarde comme un vil fumier tous les biens temporels, disait Elisabeth, et je ne m'inquiète même plus de mes enfants; je ne veux plus rien aimer que Dieu. »

Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe (HISTOIRE DE SAINTE), par M. de Montalembert (1836, in-8°; 8e édit., 1858). A quelque point de vue qu'on se place pour juger cet ouvrage, il faut reconnaître que c'est l'œuvre d'un bénédictin. Dans une longue introduction, l'auteur raconte comment l'idée lui est venue d'écrire l'histoire de sainte Elisabeth. « Le 19 novembre 1833, dit-il, un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale, située sur les bords charmants de la Lahn; il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme, célèbre à la fois par sa pure et parfaite beauté, et parce qu'elle fut la première de l'Allemagne où l'ogive triompha du plein-cintre dans la grande rénovation de l'art au XIIIe siècle. Cette basilique porte le nom de Sainte-Elisabeth, et il se trouva que ce jour-là était le jour même de sa fête. Dans l'église, aujourd'hui luthérienne, comme toute cette contrée, on ne voyait aucune marque de solennité; seulement, en l'honneur de ce jour et contre l'habitude protestante, elle était ouverte, et de petits enfants y jouaient en sautant sur des tombes. L'étranger parcourut ses vastes nefs désertes et dévastées, mais encore jeunes d'élégance et de légèreté Il vit, adossée à un pilier, la statue d'une jeune femme en habits de veuve, au visage doux et résigné, tenant d'une main le modèle d'une église, et de l'autre faisant l'aumône à un malheureux estropié. Plus loin, sur des autels nus et dont nulle main sacerdotale ne vient jamais essuyer la poussière, il examina curieusement d'anciennes peintures sur bois à demi effacées, des sculptures en relief mutilées, mais, les unes comme les autres, profondément empreintes du charme naïf et tendre de l'art chrétien. Il y distingua une jeune femme effrayée, qui faisait voir à un guerrier couronné son manteau rempli de roses; plus loin, ce même guerrier, découvrant avec violence son lit, y trouvait le Christ couché sur la croix; plus loin encore, tous deux s'arrachaient avec une grande douleur des bras l'un de l'autre; puis on voyait la jeune femme, plus belle que dans tous les autres sujets, étendue sur son lit de mort, au milieu de prêtres et de religieuses qui pleuraient; en dernier lieu, des évêques déterraient un cercueil, sur lequel un empereur déposait sa couronne. On dit au voyageur que c'étaient là des traits de la vie de sainte Elisabeth, souveraine de ce pays, morte, il y avait six siècles à pareil jour, dans cette même ville de Marbourg, et enterrée dans cette même église. Au fond d'une obscure sacristie, on lui montra la châsse d'argent couverte de sculptures qui avait renfermé les reliques de la bienheureuse jusqu'au moment où l'un de ses descendants, devenu protestant, les en avait arrachées et jetées au vent. Sous le baldaquin de pierre qui couvrait autrefois cette châsse, il vit que chaque marche était profondément creusée, et on lui dit que c'était là la trace des pèlerins innombrables qui étaient venus s'y agenouiller autrefois, mais qui, depuis trois siècles, n'y venaient plus. Il sut qu'il y avait bien dans cette ville quelques fidèles et un prêtre catholique, mais ni messe ni souvenirs quelconques pour la sainte, dont c'était ce jour-là même l'anniversaire. La foi, qui avait laissé son empreinte profonde sur la froide pierre, n'en avait laissé aucune dans les cœurs.

« L'étranger baisa cette pierre creusée par les générations fidèles et reprit sa course solitaire; mais un doux et triste souvenir de cette sainte délaissée, dont il était venu, pèlerin involontaire, célébrer la fête oubliée, ne le quitta plus. Il entreprit d'étudier sa vie; il fouilla tour à tour dans ces riches dépôts d'antique science que la docte Allemagne offre en si grand nombre (ces recherches ont été depuis complétées par d'autres dans diverses bibliothèques de Flandre et d'Italie, surtout dans la Vaticane et la Laurentienne). Séduit et charmé chaque jour davantage par ce qu'il y apprenait sur elle, cette pensée devint peu à peu l'étoile directrice de sa marche. Après avoir épuisé les livres et les chroniques, et consulté les manuscrits les plus négligés, il voulut, comme l'avait fait le premier des anciens historiens de la sainte, interroger les lieux et les traditions populaires. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher partout les traces de celle qui a été de tout temps nommée dans l'Allemagne catholique la *chère sainte Elisabeth*. Il essaya en vain de visiter son berceau à Presbourg, dans la lointaine Hongrie; mais du moins il put séjourner dans ce célèbre château de Wartbourg où elle vint tout enfant, où elle vécut jeune fille et où elle fut mariée avec un époux tendre et pieux comme elle; il put gravir les rudes sentiers par où elle allait distribuer aux pauvres, ses plus chers amis, d'inépuisables aumônes. Il la suivit à Creuzbourg, où elle fut mère pour la première fois; au monastère de Reinhartsbrünn, où il lui fallut quitter à vingt ans son bien-aimé, qui allait mourir pour le tombeau du Christ; à Bamberg, où elle trouva un asile contre de cruelles persécutions; sur la sainte montagne d'Andechs, berceau de sa famille, où elle apporta en offrande sa robe de noces, lorsque, d'épouse tendrement chérie, elle fut devenue veuve errante et exilée. A Erfurt, il approcha de ses lèvres le pauvre verre qu'elle a laissé en souvenir d'elle à d'humbles religieuses. Enfin, à Marbourg, où elle consacra les derniers jours de sa vie à des œuvres d'une héroïque charité, et où elle mourut à vingt-quatre ans, il revint prier sur sa tombe profanée et recueillir péniblement quelques souvenirs de la bouche d'un peuple qui a renié avec la foi de ses pères le culte de sa bienfaitrice.

« Ce sont les fruits de ces longues recherches, de ces pieux pèlerinages, que renferme ce livre. »

Il nous a paru intéressant de reproduire cette page de l'introduction, parce qu'elle exprime bien les idées de l'auteur, voué tout entier au culte du passé, rebelle dès lors à toutes les manifestations et à tous les progrès de l'esprit humain. « Mourir pour le tombeau du Christ, » M. de Montalembert ne conçoit pas d'autre idéal; celui-là, selon lui, doit suffire aux hommes. D'autre part, cet écrivain nous paraît se méprendre sur la valeur des mots, lorsque, « allant de ville en ville, de château en château, d'église en église, » il s'imagine avoir interrogé « les traditions populaires. » Quant au sentiment mystique qui a dicté cet ouvrage, nous n'en dirons rien, estimant que chacun a le droit de l'adopter ou de le rejeter, selon sa croyance ou la disposition particulière de son esprit.

Nous allons analyser maintenant l'*Histoire de sainte Elisabeth*.

En ce temps-là, la Hongrie était gouvernée par le roi André II, « dont le règne était aussi agréable à Dieu qu'à ses peuples. » (M. de